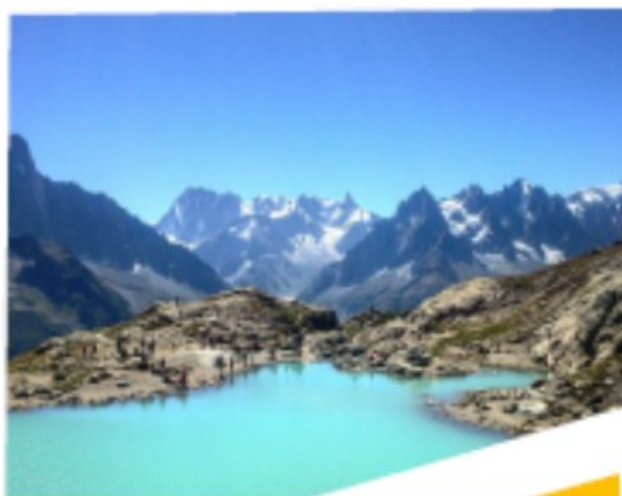




SÉJOURS ADAPTÉS



Assemblée Générale
Samedi 10 juin 2023



Séjours de vacances adaptés pour personnes ayant une déficience intellectuelle



Rapport d'activités de l'année 2022

Sommaire

I- INTRODUCTION.....	3
II- LES SEJOURS DE VACANCES.....	5
II.1 En général.....	5
II.2 Les séjours de Noël 2021-Jour de l'An 2022.....	6
II.3 Les séjours de Printemps 2022.....	7
II.4 Les week-ends 2022.....	7
II.5 Les séjours d'été 2022.....	7
II.6 Le personnel saisonnier.....	8
II.7 Le déroulement des séjours.....	10
II.8 Visites diverses : AVL, CNLTA, DDETS.....	11
III- L'ASSOCIATION.....	12
III.1 Le personnel permanent.....	12
III.2 La vie associative.....	12
III.2.1 Le Conseil d'Administration.....	12
III.2.2 La commission vacances.....	13
III.2.3 La commission embauche.....	13
III.2.4 La Commission Gestion et Fonctionnement.....	14
III.2.5 La Commission communication.....	14
III.2.6 La Commission Répartition.....	14
III.2.7 La commission transports.....	15
III.2.8 Le suivi des vacances.....	15

I- INTRODUCTION

L'année 2022 a vu tout d'abord, le départ du SAVS L'Envol qui a rejoint La Fondation Perce-Neige à Saint-Paul en Jarez dès Janvier 2022. Cela a laissé un grand vide à AVL. Il a fallu déménager les locaux, les réinvestir différemment. Cela a été aussi l'occasion de redéfinir les postes du personnel. Il a fallu aussi tenir encore quelques comptes qui se clôtureront réellement fin 2022.

L'an dernier, nous pensions que l'année 2022 serait une année charnière avec beaucoup d'inconnues. Et ce fut le cas : année après Covid, année après SAVS. Ce que nous pouvons noter pour 2022, c'est la reprise des inscriptions des vacanciers dans les séjours, même si elles ne sont pas encore à la hauteur des années avant Covid. C'est encourageant pour les années à venir.

Mais, pour cette année 2022, nous n'avions pas imaginé les difficultés rencontrées pour le recrutement du personnel saisonnier. La grande pénurie d'animateurs nous a obligé à annuler plusieurs séjours durant l'été 2022 : ce fut une énorme déception pour les vacanciers et pour tout le monde à AVL, et ce fut un énorme manque à gagner.

Une réflexion et un important travail a été engagé sur la communication à l'extérieur d'AVL : rencontres dans des centres de formation, des écoles afin d'aller à la rencontre de potentiels futurs animateurs. Ceci se poursuit sur 2023, ainsi que la participation à des forums de l'emploi de jobs d'été. Tous ces contacts directs avec des personnes susceptibles de répondre présentes à nos offres d'emploi d'animateur avaient été supprimés depuis 2020 à cause de la crise sanitaire et ont eu un peu de mal à reprendre.

Nous avons engagé une réflexion autour de l'accompagnement des équipes dans la préparation des séjours, et principalement pour les séjours de faible autonomie qui ont été plus fortement impactés par le déficit en animateurs. J'y reviendrais plus tard dans le détail.

Nous avons repris les visites dans les établissements qui sont à la recherche de séjours de vacances pour des personnes de bonne autonomie et de moyenne autonomie : c'est l'occasion de faire connaître AVL et l'organisation des séjours. C'est aussi l'occasion d'être à l'écoute des besoins des établissements et des vacanciers, et ainsi de pouvoir réfléchir ensemble à des solutions. La demande principale étant sur la possibilité d'aller chercher les vacanciers au plus près de leurs lieux de vie habituels : les établissements étant eux aussi confrontés aux difficultés de recrutement et à des restrictions budgétaires qui leur rend difficile l'accompagnement des vacanciers sur les lieux de rendez-vous habituels. Toute une réflexion et une étude est entamée à AVL pour trouver des solutions adaptées à ces demandes, avec la Commission Transport.

L'année 2022 a été marquée par la demande de Raphaël Buisine de quitter son poste de directeur en début d'année 2023. Les dernières années compliquées par la crise sanitaire, le transfert du SAVS, les grandes difficultés de cette année 2022 pour le recrutement et aussi pendant les séjours où il a fallu, encore plus que les autres années, gérer des situations compliquées avec les animateurs ont eu raison de sa grande disponibilité et de son profond investissement. Il aspire donc à davantage de sérénité, juste avant sa retraite.

Cela nous a donc demandé un travail autour du recrutement d'un nouveau directeur : définition de la fiche de poste, offres d'emploi, entretiens avec les candidats...Et Mr Guillaume Aulanier a rejoint AVL depuis fin Février 2023.

Concernant les séjours de vacances : leur déroulement a été souvent compliqué cette année 2022. Nous y reviendrons.

Durant cette année 2022, nous avons travaillé sur l'idée de rechercher des aides financières à travers le mécénat: nous n'avons jamais, ou très rarement fait appel aux organismes qui donnent des aides pour des projets associatifs, nous avons donc peu d'expérience dans ce domaine. Nous avons commencé à y travailler avec la Commission Communication.

Je vais essayer de vous faire un compte rendu de toute l'activité de l'association durant cette année 2022, qui a cependant vécu des moments positifs malgré les difficultés. Cette année un seul service à AVL : le service vacances qui devient la seule activité d'AVL, mais combien riche et motivante.

Avant ce rapport d'activité, je propose que Christian Fray, notre trésorier nous présente le rapport financier 2022, cela permettra de libérer l'expert-comptable Mr Dagnaud que je remercie pour sa présence ce matin et son travail de toute l'année.

La Présidente :
Christine LOUAT

II- LES SEJOURS DE VACANCES

II.1 En général

Année 2022 :

10 séjours ont été organisés fin 2021/début 2022.

9 séjours ont pu se tenir au Printemps 2022.

En été 2022 : 52 séjours ont pu partir

Pour la fin d'année 2022/début d'année 2023 : 11 séjours ont été organisés: ils apparaîtrons l'an prochain, sur le bilan de l'année 2023.

Evolution du nombre de journées :

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Noël –Jour de l'an	572	471	409	492	424	526	131	504
Février	116	0	0	0	0	0	0	0
Printemps	488	500	536	448	464	0	0	368
Week-end	0	16	38	50	82	28	32	24
Eté	5233	4945	4661	5195	4744	0	3137	3468
JLSH	0	0	0	0	0	153	0	0
Total	6409	5932	5644	6185	5714	707	3300	4364

Difficile encore cette année 2022 de tirer des enseignements, même si le nombre de journées est plus élevé (4364 journées) que l'an passé, il reste encore bien inférieur à celui des années avant COVID. L'important, cependant étant que l'activité ait repris, même au ralenti pour certaines périodes.

Evolution des niveaux d'accompagnement

On le constate depuis plusieurs années, AVL organise de plus en plus de séjours pour des personnes ayant une faible autonomie. L'évolution de la proportion est donnée dans le tableau ci-dessous, même si les 3 dernières années ont été perturbées par le Covid et les protocoles sanitaires.

Autonomie	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bonne	50.16 %	41.95 %	41.62 %	27.97 %	27.22 %	21.73 %	30.71 %	27.57 %	/	22,6 4 %	39,56 %
Moyenne	30.12 %	33.34 %	34.44 %	37.81 %	30.88 %	34.45 %	32.72 %	34.99 %	/	26,4 2%	27,91 %
Faible	19.72 %	24.71 %	23.94 %	34.22 %	41.90 %	43.81 %	36.57 %	37.43 %	/	50,9 5%	32,53 %

Pour l'année 2022 les chiffres sont « faussés » par rapport aux autres années car il y a eu moins de proposition de séjours dans chacune des trois autonomies., et surtout 7 séjours ont été annulés dans la faible autonomie , alors qu'ils étaient complets ce qui fait une quarantaine de vacanciers concernés qui n'ont pas pu partir.

La demande est toujours importante pour les personnes de faible autonomie et nous regrettons de ne pouvoir y répondre davantage.

Peu d'organisme de vacances adaptées propose de tels séjours, d'où la forte demande.

Je le rappelle, ces séjours demandent une importante organisation, et d'importantes contraintes :

- ◆ Le taux d'encadrement sur ces séjours étant de 1 animateur pour 1 vacancier, il y a un recrutement plus important à effectuer. Nous aborderons le problème du recrutement un peu plus loin.
- ◆ Le suivi de ces équipes plus conséquentes est plus important
- ◆ Le besoin en formation de ces animateurs est renforcé.
- ◆ Les vacanciers ont besoin de matériels spécifiques importants (fauteuils, lève personne, chaise pot, lit douche, mixers, ...); le suivi de ces besoins primordiaux est une activité chronophage pour le personnel du siège. De plus, l'encombrement de certains de ces matériels nécessite un nombre de véhicules très importants sur ces séjours.

Par exemple, pour un séjour de faible autonomie accueillant 6 vacanciers, il est souvent nécessaire de disposer de 3 véhicules.

Comme nous n'avons que très peu de concurrence sur ce type de séjour cela explique que ces séjours se remplissent bien. Et pour répondre à cette demande très particulière, nous devons travailler encore davantage sur la qualité et donc sur le recrutement, l'accompagnement des animateurs concernés dans la préparation des séjours et sur la collaboration avec les établissements qui assurent l'accompagnement de ces personnes tout au long de l'année et qui nous les confient pour un temps de vacances : réflexion et travail engagé cette année 2022 et j'y reviendrai un peu plus loin.

II.2 Les séjours de Noël 2021-Jour de l'An 2022

Nous avons organisé **10 séjours** sur la période de Noël 2021/ Jour de l'an 2022 (au lieu de 5 l'année précédente) : **62 vacanciers** ont pu partir. Le protocole sanitaire était un peu allégé, mais toujours en vigueur.

Le déroulement de ces séjours de fin d'année a été jalonné de plusieurs tensions entre animateurs sur certaines équipes : ce qui a demandé plusieurs fois, l'intervention du directeur.

Durant cette période nous avons déploré le décès d'un vacancier qui a fait un infarctus : ceci a évidemment été très difficile à vivre pour l'équipe et pour les autres vacanciers de ce séjour.

Séjours « bleu »	Séjours « Orange »	Séjours « Vert »	Séjours « Violet »
VALREAS	PRESSINS	SAINT-PIERRE DE BOEUF	SAINT-ETIENNE SUR CHALARONNE
COLMAR	LE PUY EN VELAY	LAC DES SETTONS	
VICHY	ORANGE	SAINT-GERMAIN LESPINASSE	

II.3 Les séjours de Printemps 2022

Au printemps 2022, 11 séjours étaient prévus. Nous avons annulé 2 séjours par manque d'inscriptions.

9 séjours sont donc partis au printemps. La saison 2022 repart lentement en ce printemps : **46 vacanciers** sont cependant partis.

Les séjours de Printemps 2022 se sont assez bien passé dans l'ensemble.

Séjours « bleu »	Séjours « Orange »	Séjours « Vert »	Séjours « Violet »
LAC LEMAN	LAC DES SETTONS	LES ABRETS	SAINT-GERMAIN LESPINASSE
SAINT-COLOMBAN	ROFFIAC		
CARNON	NAJAC		
PALADRU			

II.4 Les week-ends 2022

Nous avons pu organiser **3 week-ends** : 1 en moyenne autonomie (orange) et 2 en faible autonomie (vert). **12 vacanciers** y ont participé. La demande est beaucoup moins importante en bonne autonomie.

« bleu »	« Orange »	« Verts »
	LE CROZET 12 et 13 Mars 2022	LES ABRETS 7 et 8 Mai 2022 LES ABRETS 1 et 2 Octobre 2022

II.5 Les séjours d'été 2022

Cet été 2022 fut très compliqué du fait d'un recrutement très difficile. Un total de **52 séjours** sont partis au lieu de 63 prévus en Juillet et Août 2022 (en 2021 il y avait eu 48 séjours).

322 vacanciers ont pu partir

11 séjours ont été annulés : 4 par manque d'inscriptions et 7 par manque d'animateurs

Hormis le recrutement difficile par manque de candidatures, il y a également un phénomène de désistements massifs avant les séjours : souvent très peu de temps avant le départ, voire même le matin même du départ et parfois pendant le séjour, certains animateurs quittent le séjour.

Séjours « Bleu » 12 destinations pour 14 séjours organisés	Séjours « Orange » 12 destinations pour 14 séjours organisés	Séjours « Vert » 8 destinations pour 12 séjours organisés	Séjours « Violet » 7 destinations pour 12 séjours organisés
Lac Léman	Vercheny	Contigny	Allasac
Cavalaire	Paladru	Bertignat	Saint-Germain Lespi-
Colmar	Pressins	Saint-Pierre de Boeuf	Les Abrets
Castellane	Poitiers	Les Hauts du Gévaudan	Les Hauts du Gévaudan
Saint-Alban d'Au- riolles	Najac	Saint-Germain Lespinnasse	Saint-Etienne sur Chala- ronne
Roffiac	Orange	Saint-Etienne sur Chalarnon	Brivesac
Les Adrets de l'Estérel	Vassieux en Vercors	Saint-Laurent en Grandvaux	Claveyson
Saint-Paul en Pareds (Vendée)	Saint- Alban d'Au- riolles	Les Abrets	
Tour en Sologne	Tour en Sologne		
Toulouse	Issoire		
Carnon	Saint-Sorlin d'Arves		
Poitiers	Doucy en Bauges		

II.6 Le personnel saisonnier

Pour les séjours de fin 2021 et début 2022 : 33 animateurs ont travaillé à AVL .

Pour les séjours de Printemps 2022 : 26 animateurs ont travaillé à AVL.

Pour les séjours d'été 2022: 320 animateurs ont travaillé à AVL. Certains animateurs ont fait plusieurs séjours.

Soit un total de 379 personnes ont travaillées avec AVL en 2022, pour les séjours.

Nous avons connu encore plus de difficultés cette année 2022 que l'an dernier, à recruter des animateurs, et ceci surtout pour l'été 2022, et particulièrement au mois d'août. C'est hélas, une tendance générale : de nombreuses structures ont eu du mal à recruter que ce soit des organismes de vacances ou des établissements médico-sociaux. Malgré de nombreuses annonces, la participation à des forums (qui recommencent timidement), peu de candidat se présente.

Dans le domaine du recrutement, le désistement des animateurs est une pratique de plus en plus observée. Nous l'avons déjà pointé en 2021. Cet été 2022, les désistements se sont accentués et encore davantage de désistements de dernière minute : entre une semaine et jusqu'à la veille du départ , quand ce n'est pas le matin du départ, voire même pendant le séjour, et souvent sans prévenir. Ceci est très compliqué à gérer pour le personnel de l'association. Cela est aussi peu confortable pour certains animateurs que nous sommes obligé de changer de séjour au dernier moment, ou que l'on embauche très tardivement : ils sont « parachutés » sur un

séjour qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer. Et cet été ces désistements nous ont obligé à annuler des séjours, souvent au dernier moment (un jour ou deux avant le départ). En Juillet comme en Août, nous avons déploré 40% de désistements : c'est énorme.

Tout comme l'an passé, l'autre grande difficulté est le recrutement d'animateurs en possession du permis de conduire. Il s'avère que de plus en plus de jeunes n'ont pas le permis de conduire. Notre organisation, à laquelle nous tenons, de proposer des séjours comportant un petit nombre de vacanciers et notre souci de laisser les véhicules sur les séjours, demande un plus grand nombre d'animateurs en possession du permis de conduire.

Tout comme lors de l'été 2021, cet été 2022, des bénévoles et des salariés de l'association ont dû effectuer des allers et retours sur des lieux de séjours pour accompagner les groupes : ceci pour les séjours où il y avait plusieurs véhicules. Nous avons fait en sorte que chaque groupe ait au moins un véhicule pour toute la durée du séjour, quitte à faire des sorties en demi-groupe. Heureusement, le nombre de séjours concernés a été limité. Ce sont essentiellement les séjours de faible autonomie, où il y a un véhicule supplémentaire pour transporter le matériel, qui ont été concernés par cette organisation particulière : ce qui a laissé 2 véhicules disponibles pendant le séjour pour les sorties ; c'est le véhicule réservé au transport du matériel qui a fait des allers et retours.

Pour les trois mois d'été, nous avons embauché une personne en « renfort véhicules » : outre son travail de suivi de l'état des véhicules au départ et au retour, cette personne a fait pas mal de kms pour accompagner des séjours en manque de « permis de conduire ». Cette embauche s'avère indispensable : il y a une flotte d'un cinquantaine de véhicules en location sur l'été.

Dès Septembre, après les séjours de l'été, nous avons essayé d'analyser cette situation difficile des recrutements, des désistements. Force a été de constater que d'une façon générale, le recrutement s'est avéré plus difficile au mois d'Août. Autre constat : les principaux désistements ont eu lieu sur les séjours de faible autonomie. Ceux-là même qui nécessitent le plus grand nombre d'animateurs, du fait du taux d'encadrement de 1 pour 1. Au mois d'Août, nous avons dû annulé 7 séjours de faible autonomie. Et certains séjours se sont déroulés dans des conditions difficiles car la préparation n'a pas pu se faire de façon satisfaisante : ce qui a impacté la qualité de l'accueil des vacanciers sur certains séjours.

Nous avons donc dès l'automne 2022, pris des décisions pour essayer de ne pas renouveler cette situation lors du prochain été :

- Diminution drastique du nombre de séjours de faible autonomie pour l'été 2023 : de moitié.
- Concentration des séjours de faible autonomie sur le mois de Juillet 2023 (mois qui semble plus favorable au recrutement)
- Travail de collaboration avec les établissements qui inscrivent des vacanciers de faible autonomie
- Essai de recruter bien plus tôt avant les séjours
- Accompagner davantage les équipes dans la préparation des séjours, et valoriser les journées de préparation

- Proposer des contrats de plus longue durée (3 ou 4 semaines) aux animateurs (au lieu de petits contrats d'une semaine) dans le souci de leur donner une perspective de travail et donc de salaire sur un plus long terme, et de les fidéliser.
- Solliciter des animateurs qui ont déjà travaillé avec nous et les impliquer dans ce travail, les inciter à « recruter » dans leurs connaissances

Ce travail a commencé durant le dernier trimestre de l'année 2022 avec la constitution d'un planning de séjours, une organisation prévoyant des équipes d'animateurs qui assurent l'encadrement de deux ou trois séjours en Juillet avec donc un total de 7 équipes de 6 animateurs, et avec la rencontre début Décembre de quelques établissements inscrivant des vacanciers de faible autonomie, afin de leur présenter ces nouvelles mesures et de travailler avec eux à la préparation des séjours du prochain été 2023.

Ce travail se poursuit sur 2023 et nous espérons qu'il portera ses fruits.

D'autre part, afin de compenser un peu la perte d'une moitié de séjours de faible autonomie, nous avons commencé à travailler sur une légère augmentation des séjours de bonne et moyenne autonomie. Ceci implique de faire connaître l'association et les séjours auprès des établissements pouvant inscrire des personnes de bonne et moyenne autonomie. Nous avons commencé à nous rendre dans ces établissements et ce travail continue durant l'année 2023.

Un autre axe d'amélioration à travailler est le recrutement lui-même. Nous avons donc repris des interventions dans des instituts de formation divers, des MFR... afin de faire connaître AVL et ses besoins en animateurs. Ceci est à nouveau possible car cela avait été arrêté pendant les années Covid. Les forums de l'emploi pour des jobs d'été sont également une possibilité de recrutement et nous y sommes inscrits pour plusieurs. Et nous sollicitons également les animateurs qui travaillent déjà avec nous pour amener d'autres personnes.

II.7 Le déroulement des séjours

Pour les séjours de fin d'année 2021/début 2022 : bilan très mitigé. Des difficultés surtout sur un séjour liées essentiellement à des tensions dans l'équipe d'animateurs.

Les séjours du Printemps 2022 : ils se sont bien passés, bilan positif

S'agissant des séjours de l'été 2022 : Beaucoup de difficultés au sein de certaines équipes : ce qui a nécessité souvent l'intervention du Directeur et des bénévoles. Bien sûr, comme déjà expliqués, les problèmes liés au recrutement ont beaucoup impacté les équipes et créés des tensions . Et le manque d'animateurs a impliqué les annulations de 7 séjours. Ce fut donc un été très difficile, peu satisfaisant et nous espérons pouvoir redresser la barre en 2023.

Il reste cependant, bon nombre d'animateurs qui donnent entière satisfaction : des « habitués » et aussi des nouveaux. Même si nous parlons davantage de ceux qui nous ont apporté des soucis, nous n'oublions pas ceux avec qui nous avons plaisir à travailler : ils partagent nos valeurs, respectent leurs engagements, entretiennent avec les vacanciers de bonnes relations et leur accompagnement est de qualité. J'en profite pour les remercier.

II.8 Visites diverses : AVL, CNLTA, DDETS

Quelques visites de certaine DDETS ont repris. Certaines visites se sont soldées par des remarques sur nos pratiques pas toujours en plein accord avec certaines règles en vigueur, et donc à rectifier. Ceci, encore en lien direct avec les difficultés de recrutement qui ont fait que la préparation n'a pu être faite correctement.

AVL a effectué quelques visites , mais bien moins qu'à l'habitude. Ceci est dû à la grande mobilisation de tous pour les accompagnements des départs et retours, et pour les accompagnements sur certains lieux de séjours liés au manque de permis chez les animateurs et pour les interventions auprès des équipes en difficulté.

III- L'ASSOCIATION

III.1 Le personnel permanent

La composition de l'équipe de permanents d'AVL :

Raphaël BUISINE :	Directeur d'AVL
Marie-Laure MARTIN :	Coordinatrice chargée du recrutement
Marie-Claire GAUDON :	Secrétaire-Comptable d'AVL
Salima DJARMOUNI :	Secrétaire en charge en particulier des dossiers des vacanciers
Fanny SOUVIGNET :	Assistante administrative du service recrutement / vacances

Salima Djarmouni a quitté le poste qu'elle occupait depuis une vingtaine d'années, en Juin 2022 suite à une rupture conventionnelle.

Carole Giroux a assuré la transition en juin et début Juillet 2022.

Inès Bellabbas a été embauchée en Septembre 2022 au poste de secrétaire en charge plus particulièrement des dossiers des vacanciers.

Tous ont fait un énorme travail cette année encore : recrutement, préparation des documents nécessaires aux séjours, déclarations diverses, recherche d'hébergements, participation aux départs et retours de séjours, participation aux astreintes téléphonique pendant les séjours, comptabilité tenue à jour, inscription des vacanciers, contacts avec les établissements... et je ne pourrais pas tout énumérer car j'en aurais pour la journée.

Merci à tous pour cet énorme travail, pour cet investissement au sein de l'association et ce travail en équipe qui est si fructueux, efficace et précieux.

Comme je vous l'ai annoncé en introduction, en Septembre 2022, Raphaël Buisine a sollicité une rupture conventionnelle et le Conseil d'Administration a accepté cette demande. A la fois nous avons organisé ce départ pour la fin du premier trimestre 2023 et à la fois nous avons travaillé à l'embauche d'un nouveau directeur, qui a pris ses fonctions fin Février de cette année.

Je tiens ici, au nom du Conseil d'Administration a remercier Raphaël Buisine pour son travail, son investissement, sa disponibilité, sa sympathie, son empathie au service d'AVL pendant ces nombreuses années. Nous lui souhaitons de trouver un peu de calme, de sérénité après ces années denses et de préparer sa retraite. Il sera toujours le bienvenu à l'association.

III.2 La vie associative

III.2.1 Le Conseil d'Administration.

Les 9 membres du Conseil d'Administration ont poursuivi leur travail à travers les réunions mensuelles, les commissions et les réunions de bureau hebdomadaires. Certains membres, de par leur activité professionnelle ont dû s'éloigner un peu. Les autres membres ont continué à assurer le travail aussi bien lors des réunions que sur le terrain durant les périodes de séjours, en assurant les départs et retours de séjours, en assurant les astreintes téléphoniques en périodes de séjours, en assurant des

trajets en cas de manque d'animateurs avec permis et tout au long de l'année dans l'aide apportée pour la préparation des séjours avec les animateurs à travers des temps de formation et des temps d'accompagnement. Un grand merci à tous.

III.2.2 La commission vacances

Très active dans la recherche de lieux de séjours, la commission a essayé de trouver de nouvelles destinations. Pas de séjour à l'étranger en été 2022, par crainte d'une reprise du Covid.

La commission pointe qu'il est difficile de trouver des hébergements adaptés aux personnes en situation de grande dépendance et qui ont besoin d'espaces suffisamment grands, de matériel qui demande de la place dans le gîte, de sanitaires adaptés...C'est pourquoi, nous retrouvons des destinations que nous proposons depuis plusieurs années. Pour la bonne autonomie et la moyenne autonomie, la commission s'efforce de trouver de nouveaux endroits.

Des visites des nouveaux lieux d'accueil sont effectuées afin de se rendre compte si le gîte correspond bien à nos attentes et aux besoins des vacanciers. Ces besoins évoluent avec l'âge des vacanciers. : certains partent avec AVL depuis de nombreuses années et comme pour tout un chacun l'avancée en âge voit quelques difficultés physiques apparaître. En moyenne autonomie (orange) par exemple, les vacanciers ont davantage de difficultés à marcher, se fatiguent plus vite, ont besoin de plus d'accompagnement dans certains actes de la vie quotidienne et aussi de locaux plus adaptés comme par exemple des habitations de plain – pied, pas toujours faciles à trouver.

Cette commission gère également l'élaboration des catalogues.

III.2.3 La commission embauche

Cette commission intervient essentiellement pour des embauches en CDI et pour les embauches en CDD de longue durée, mais pas pour le recrutement des animateurs.

L'embauche d'une personne en « renfort véhicules », pour les trois mois d'été en fait partie.

Elle a eu à gérer :

- l'organisation de la récupération et du retour des véhicules chez les loueurs
- la vérification de l'état des véhicules au départ et au retour des séjours
- le passage, la sensibilisation, avant les départs, des animateurs ayant le permis, à la conduite des bus, afin de les familiariser avec les dimensions des mini-bus, de leur rappeler certaines consignes...
- l'accompagnement de certains séjours jusqu'aux gîtes lorsqu'il manquait des conducteurs chez les animateurs

Pour la seconde année l'embauche d'une personne sur ce poste s'est avérée très utile et soulage beaucoup les autres membres du personnel.

Pour l'année 2023, nous renouvelerons une telle embauche pour l'été .

En 2022, il y a eu aussi le recrutement de Inès Bellabbas au poste de secrétaire en charge des dossiers des vacanciers.

Et nous avons commencé en fin d'année des entretiens en vue du recrutement du Directeur.

III.2.4 La Commission Gestion et Fonctionnement

La commission se réunit régulièrement pour l'élaboration du budget et son suivi. Elle établit les prix des séjours et leurs budgets respectifs : c'est un énorme travail.

III.2.5 La Commission communication

Commission très sollicitée cette année 2022 : l'amélioration de la présentation des catalogues et c'est une réussite. Également tout un travail de reprise d'organisation des visites dans les établissements de formation afin de faire connaître AVL dans le souci d'un recrutement plus adapté à nos besoins. Et l'organisation également de rencontres avec les structures accueillant des personnes en situation de handicap afin de présenter AVL et les séjours de vacances.

La commission essaie aussi de solliciter des subventions financières auprès de sociétés qui participent au financement de certains projets. C'est un axe que AVL a peu voire pas développé mais qui pourrait nous aider dans les années à venir.

La commission a travaillé sur la mise en place d'un Wiki au service des animateurs. Il a été envisagé l'embauche d'une personne en contrat de service civique pour remplir cet outil ; mais il n'y a eu aucun candidat en 2022.

Et la commission a commencé à élaborer une organisation des 30 ans d'AVL.

III.2.6 La Commission Répartition

La commission a étudié toutes les fiches d'inscription des séjours de fin d'année 2021/début 2022, des séjours de printemps 2022, des séjours d'été.

La commission, à travers l'étude des fiches d'inscription vérifie que le vacancier s'inscrit bien dans le séjour qui correspond à son besoin d'accompagnement. Elle essaie également de trouver des solutions lorsqu'il y a des questions de dates, de lieux, de séjours.

Pour les séjours de fin d'année 2021/ début 2022 : 64 fiches

Pour les séjours de printemps 2022 : 49 fiches

Pour les séjours été 2022 : 375 fiches

Pour les week-ends 2022 : 15 Fiches

Soit un total de : 503 fiches étudiées

Il y a souvent davantage de fiches étudiées que de vacanciers partis en séjour : ceci s'explique par les quelques annulations de la part des vacanciers (souvent pour des raisons de santé)

III.2.7 La commission transports

Pour rappel le rôle de cette commission est d'organiser les trajets aller et retours, d'évaluer les besoins en terme de location de véhicules, d'organiser la sensibilisation des animateurs à la conduite de ces véhicules, et de superviser le suivi des véhicules.

En 2022, avec l'embauche de la personne en « renfort véhicules », la commission a pu se consacrer davantage à l'organisation des départs et retours (horaires, lieux de rendez-vous, coordination...). Il est à noter que certains établissements demandent à ce qu'on aille chercher les vacanciers sur place, dans l'établissement. Ce n'est pas toujours possible, mais nous l'avons fait à plusieurs reprises. La commission réfléchit à une organisation qui viserait à aller chercher les vacanciers de plusieurs séjours pour les amener sur un lieu de rassemblement. Et ce trajet serait assuré par un bénévole d'AVL ou par la personne recrutée en « renfort véhicules », voire par un partenariat avec des organismes de transport de personnes : l'intérêt est que cela éviterait des kms et du temps aux animateurs sur ces journées très denses que sont celles des départs et retours. Cette possibilité est à l'étude et nous espérons bien pouvoir la proposer aux vacanciers et aux établissements l'an prochain, moyennant sans doute une participation financière. Tout ceci est en cours d'étude.

III.2.8 Le suivi des vacances

Ce suivi demande beaucoup d'investissement de la part de tous, salariés et bénévoles : tous sont sur « le pont » pendant les périodes de séjours pour assurer une présence lors des départs et des retours ; assurer les astreintes téléphoniques 24h/24h , assurer des visites des séjours, intervenir directement sur place si besoin.

Durant l'été 2022, beaucoup ont été mobilisé pour des accompagnements de séjours sur site compte-tenu du manque de conducteurs chez les animateurs. Une grande mobilisation aussi dans une aide apportée aux équipes dans la préparation des séjours, du fait du recrutement tardif de certains animateurs, même si cela a été compliqué voire impossible pour certaines équipes recrutées vraiment trop tardivement.

Du coup, nous avons fait très peu de visites de séjours cet été.